

Ville de BRUXELLES
Monsieur D. de SAEGER
Département Urbanisme
Commission de Concertation
Boulevard Anspach, 6
B – 1000 BRUXELLES

V/Réf : 126A/06 (corr. M. Kутten Da Kana)
N/Réf : AVL/KD/BXL-2-917/s.412
Annexe : 1 dossier

Bruxelles, le

Monsieur,

Objet : BRUXELLES. Rue d'Arlon, 55.
Remplacement des châssis de fenêtres, ravalement de la façade et installation d'un système de conditionnement d'air en toiture.

En réponse à votre lettre du 19 avril 2007, en référence, reçue le 23 avril, nous avons l'honneur de porter à votre connaissance que, en sa séance du 9 mai 2007, et concernant l'objet susmentionné, notre Assemblée a formulé des remarques.

La demande porte sur un immeuble de bureaux qui se situe dans la zone de protection des immeubles sis 63-65-67, rue d'Arlon et qui fait face à l'immeuble du Concert Noble (82-84, rue d'Arlon).

La principale intervention porte sur le placement d'un groupe de climatisation au niveau de l'étage technique, contre le mur opposé à l'immeuble classé.

Cette installation consisterait en deux appareils airco placés côte à côte, d'une emprise totale de 4,15m x 0,76m, et sur une hauteur de 1,68m (partiellement masquée par la rambarde du dernier étage). Cet équipement serait en retrait de +/- 3 mètres du bord de l'immeuble.

Bien que ne portant pas préjudice au Concert Noble, la CRMS suggère d'éloigner davantage encore du front de rue (vers la droite) les deux aircos pour limiter l'impact particulièrement inesthétique de cet équipement depuis l'espace public.

Le projet prévoit également le remplacement des châssis en aluminium qui souffrent de corrosion par des châssis permettant une meilleure isolation thermique et acoustique.

Le dossier étant muet sur le matériau de ces nouveaux châssis ainsi que sur la mise en œuvre du ravalement de la façade en béton moulé, la CRMS ne peut se prononcer sur l'adéquation de ces interventions.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

A. VAN LOO
Secrétaire

J. DEGRYSE
Président

C.c. : A.A.T.L. – D.M.S. (Mme S. Valcke); A.A.T.L. – D.U. (M. Fr. Timmermans).